



École De Salaberry

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
MARDI 24 FÉVRIER 2026 À 18H30**

SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE SALABERRY

Représentants des parents : Mme Isabelle Dufort, M. Jonathan Lafranchise, Mme Marie-Michèle Naud, Carole Tremblay (absente) et M. Nicolas Sallio, président du CÉ.

Représentants des enseignants : Mesdames Amélie Dufresne, Katia Chartrand et Jacynthe Lecavalier.

Représentant du Service de garde : Mme Sophie Crevier

Personnel de soutien : Annie Fortin

Membre de la direction : Mme Marie-Claude Huard

Compte rendu (CR)

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est vérifié par la secrétaire.

2. Mot de bienvenue

M. Sallio souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Mme Chartrand.

4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 27 janvier 2026 par Mme Lecavalier.

5. Parole au public

Les élèves de 6ième année viennent en grand nombre (classe 601 et multi 5-6) nous présenter leur projet et demandes pour un voyage scolaire (camps) à la fin de l'année. Ils présentent les arguments positifs, dont diminuer leur temps d'écran, les apprentissages possibles en nature et la possibilité de terminer leur primaire en beauté et ensemble avant

de se séparer dans différentes écoles secondaires. Ils sont aussi prêts à contribuer pour les campagnes de financement ; ramassage de canettes, vente de vieux jouets ou du chocolat, déneigement d'entrée, lavage de voitures, etc. Les élèves font valoir leur grande maturité, ce qui les permettrait d'être très autonome lors du camp. Le camp permettrait de renforcer les liens entre les élèves et les enseignants et se faire des nouveaux amis.

Les membres du CÉ discutent des aspects organisationnels et des ressources financières nécessaires pour passer une nuit dans un camp. Mme LeCavalier fera des recherches pour avoir un lieu et un prix en plus de valider des disponibilités pour cette année. Un sondage devra être envoyé aux parents pour connaître leur intérêt et valider si on aurait minimalement 80% de présence. Le sujet sera discuté au prochain CÉ et Mme LeCavalier nous ramènera des informations.

6. Parole au représentant du comité de parents

Un gros sujet actuellement : transport scolaire et frais reliés au transport. Dans certains cas, le transport scolaire deviendra payant pour le second parent en cas de parents séparés qui sont tous les deux à distance d'autobus.

Concernant les enjeux des frais d'installation des infrastructures, le sujet a remonté à la Fédération des comités de parents qui en discutera mais il y a d'autres priorités en ce moment.

Le 11 mars, il y aura une conférence de Mme Dominique Boily sur le parent guide. Cette conférence sera gratuite et offerte à tous les parents du CSP.

7. Parole à la directrice

- Cours d'école ; les programmes de subvention pour les cours d'école vont réouvrir sous peu. L'école doit signaler son intérêt à se mettre sur la liste. Mme Huard a donc signalé l'intérêt. Nous attendons donc un appel du CSP pour initier le projet mais plusieurs personnes sont en liste depuis plusieurs années. Une longue attente de plusieurs années est donc à prévoir. Des nouvelles suivront.
- Retour activités de février : St-Valentin décoration de fraises, classique hivernale.
- Planification COPS- CPS, éducation sexualité : point d'information.

8. Parole à la technicienne du service de garde

Règles de régie interne SDG

- Mme Crevier a obtenu les papiers du CISSS de la Montérégie-Centre.
- Il y a actuellement 3 congés de maladie dans les éducatrices au SDG actuellement.
- Selon les critères établis par le CÉ en cas de manque de personnel : volontariat et ensuite seulement 8 élèves de 5-6 serait retranchés, ce qui n'aide pas à réduire le nombre d'élèves. Mme Crevier se demande donc si les critères sont vraiment bien établis. Il est proposé d'ajouter aux critères (après les 5-6^e) année, les dîneurs (4ième) et ensuite, les 4^{ème} année. Une discussion soutenue a lieu et certains membres du CÉ manifeste leur inconfort avec ces critères. Toutefois, le CÉ n'arrive pas à s'entendre sur d'autres propositions. Ce point n'est pas voté car le vote aura lieu sur l'ensemble des règles de régie interne.
- Heures de fermeture : nous devons décider si le SDG continuera de fermer à 17h45 ou si nous retournons à 18h. Aucune décision n'est prise à ce sujet suite aux échanges soutenus.

Mme Crevier mentionne que plusieurs éléments de la régie interne ne sont pas modifiables par le CÉ et qu'ils sont imposés par le CSP. M. Sallio explique que les règles de régie interne peuvent être totalement établie pas le CÉ. Il précise qu'il fera un suivi à ce sujet afin de soutenir Mme Crevier dans la rédaction des règles de régie interne.

- Traiteurs

Le CÉ procède à une dégustation à l'aveugle de 4 traiteurs : InnovSanté, Le Lunch, Mayranda et Les petits chefs. Le CÉ vote et le traiteur Innov Santé est choisi. Une entente d'un an sera signée.

9. Critères de sélection de la direction d'établissement

M. Sallio présente le document qui avait été complètement retravaillé l'an dernier. Le document est adopté par le CÉ.

10. Levée de l'assemblée ; 20h32

Nicolas Sallio

Marie-Claude Huard

